Les libellules menacées en Franche-Comté



Leste verdoyant

LESTES VIRENS (Charpentier, 1825)

Famille Lestidae



Niveau régional de menace (IUCN) (*)

Vulnérable

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	LC
	France	NT
	Franche-Comté	VU
Protection nationale	-	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination Difficile		

Description et risque de confusion



En France, il existe deux sousespèces de leste verdoyant. À ce jour, seul le leste verdovant des Vestales a été observé en Franche-Comté. Il est de couleur vert métallique, avec chez les mâles une pulvérulence bleue qui apparaît tardivement sur l'extrémité de l'abdomen. L'occiput est vert et jaune, et les ptérostigmas sont uniformément bruns clairs. Les cerques sont courts et arrondis à leur extrémité. Il peut être confondu avec le leste barbare (Lestes barbarus), mais les observations de cette espèce sur le territoire franc-comtois sont rares. Ce dernier n'a d'ailleurs pas été évalué lors de l'établissement de la liste rouge en Franche-Comté.

Emergence de leste verdoyant (G. Doucet, 2007)

Ecologie et biologie

Le leste verdoyant fréquente des stagnantes eaux ensoleillées richement végétalisées (hydrophytes et hélophytes), généralement temporaires, acides ou non, en milieux ouverts. On rencontre ainsi l'espèce dans les mares, les canaux, les étangs et les lacs bordés de roselières ou de cariçaies, les dépressions humides des tourbières (fosses de tourbage également) en voie de comblement et les prairies humides. Les marais peu profonds à joncs sont particulièrement appréciés, de même que les



Emergence de leste verdoyant (G. Doucet, 2007)

secteurs humides susceptibles de s'assécher en été. Les eaux peu profondes des gravières et des étangs aux berges en pente douce, aux végétations peu denses, sont également favorables. L'espèce disparaît lorsque les milieux deviennent trop ombragés et lorsque la végétation aquatique est trop dense.

Ce leste peut coloniser des points d'eau de très petite taille. Les imagos matures restent généralement sur le lieu de reproduction. La présence d'éléments ligneux épars est favorable aux adultes, qui peuvent s'y protéger contre le vent.

Pour effectuer leur maturation, les adultes s'éloignent des sites de reproduction et se rencontrent alors dans les landes, les prés à litière, les prairies humides ou les lisières boisées, jusqu'à un kilomètre de l'eau. Cette espèce de plaine peut toutefois être aperçue jusqu'à 1 400 mètres d'altitude.

Les adultes volent de juin à septembre. La femelle insère ses œufs dans les détritus végétaux de surface ou dans la tige de plantes vivantes (notamment les laîches et les joncs), et souvent à proximité de la surface de l'eau. Les larves apprécient la chaleur, et peuvent vivre dans des eaux mésotrophes à légèrement eutrophes ; elles se tiennent à faible profondeur entre les tiges des végétaux hydrophytes ou hélophytes (Juncus sp., Eleocharis sp...). Le développement larvaire dure de 2 à 3 mois. L'espèce peu donc supporter un assèchement temporaire de son habitat en été seulement, mais ce dernier est fatal s'il survient pendant la période larvaire. De la même manière, l'inondation des habitats larvaires est défavorable, car il abaisse la température de l'eau.



Etang ensoleillé occupé en partie par des joncs et bordé par une cariçaie, site de reproduction du leste verdoyant (G. Doucet, 2007)













Distribution

En France, il occupe une large partie nord. En Suisse, il est en danger critique d'extinction. Il est également devenu rare en Belgique et au Luxembourg. Hors des limites de la Franche-Comté, son statut est variable d'une région à l'autre. En effet, il n'est pas menacé en Rhône-Alpes et assez commun en Lorraine. Par contre, il est sur liste rouge en Champagne-Ardenne et vulnérable en Alsace. En Franche-Comté, il est surtout présent dans les Vosges comtoises, le Plateau du Grandvaux et la dépression sous-vosgienne. Il est actuellement considéré comme vulnérable dans notre région.



Source: Sfo, programmes Invod (www.libellules.org)

Stations antérieures à 2000 Stations postérieures à 2000

Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

De nombreuses pressions anthropiques font disparaître les milieux que recherche l'espèce, notamment en milieu agricole. L'agriculture intensive (drainage, pacage intensif...), l'abaissement généralisé des niveaux d'eau qu'elle entraîne et la perturbation du fonctionnement hydraulique des tourbières sont défavorables à l'espèce. La destruction directe des zones d'atterrissement peu profondes à végétation émergée peu dense diminue également ses chances de survie.

La fermeture naturelle des petits milieux aquatiques est aussi, à terme, une menace. Leur eutrophisation induit le développement d'une végétation dense (roseaux, massettes...) et accélère ainsi la disparition des milieux. Dans les étangs, la prédation par certains poissons serait également un facteur de menace pour les populations.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Pour préserver cette espèce, il est nécessaire de conserver les mares prairiales, les marais, les zones tourbeuses, les étangs bien exposés et tous les habitats peu profonds et richement végétalisés. La création de petites pièces d'eau dans les tourbières, et la conservation d'étangs avec de vastes zones peu profondes dans les bas-marais et les zones alluviales peut être bénéfique pour renforcer et mantenir les populations.

Les sites doivent être préservés de toute pollution. Il faut, par ailleurs, éviter de faucher ou de faire pâturer les milieux en été, lorsqu'ils sont asséchés. L'exploitation alternée de la litière dans les zones de ponte, avec un système de rotation des surfaces, permet de préserver les populations.

Les berges doivent faire l'objet d'une gestion douce et fine pour favoriser une végétation diversifiée. Leur envahissement par les ligneux doit être évité par un éclaircissement de la végétation et une coupe sélective sur les sites les plus fermés.

Les fosses d'exploitation de la tourbe colonisées par la végétation peuvent éventuellement être régénérées pour permettre l'accueil des populations (évacuation prudente de la végétation).

Les activités piscicoles doivent être menées de manière extensive. L'empoissonnement des plans d'eau est à encadrer (en particulier pour éviter l'introduction d'espèces compétitives ou indésirables comme les carpes ou les poissons-chats).

Principales sources consultées

Dijkstra K.-D.B., 2007. Guide des libellules de France et d'Europe. Ed. Delachaux et Niestlé, 320 p.

Grand D. & Boudot J.-P., 2006. Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 480 p.

JACQUOT P. & MORA F., 2011. Agir en faveur des libellules en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Odonates. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté/Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 105 p + annexes.

Prot J.-M., 2001. Atlas commenté des insectes de Franche-Comté. Tome 2 -Odonates, Demoiselles et Libellules. Office pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté, Besançon, 185 p.

WILDERMUTH H., GONSETH Y. & MAIBACH A, 2005. Odonata – Les libellules de Suisse. Fauna helvetica 11. CSCF/SES. 398 p.

Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.













Conception: Atoopix.com - PAO: CBNFC-ORI.